

DISPOSITIF "masécurité.fr »

SERVICE MIS EN LIGNE PAR LA POLICE NATIONALE ET LA GENDARMERIE A
L'INTENTION DES USAGERS.

Jusqu'alors accessibles sur des plateformes distinctes, les services en ligne moncommissariat.fr et *ma gendarmerie* sont regroupés en un site unique : « masécurité.fr ».

Les services disponibles sur ce nouveau site internet vous offrent une réponse personnalisée. En choisissant la situation qui vous concerne, vous serez redirigé vers la démarche la plus adaptée à votre situation. Pré-plainte, signalements, conseils...

Toutes vos démarches non urgentes sont accessibles en quelques clics.

Des policières et des policiers sont disponibles via le tchat afin de vous orienter au mieux 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

En vous connectant sur le site masecurité.fr vous pouvez signaler en direct des infractions concernant les faits suivants :

Violence sexuelle, sexiste ou conjugale, physique, harcèlement

Infraction en ligne arnaque sur internet, fraude à la carte bancaire, contenus violents, cyberharcèlement, cybermalveillance

Vol cambriolage, avec violences, de véhicule, arnaque...

Dégradation vandalisme, boîte aux lettres fracturée, portière rayée, tag...

Signalement de faits trafic de drogue, rodéo, maltraitance animale, main courante...

Discrimination refus illégal de location, refus illégal d'emploi...

Départ en vacances Opération Tranquillité Vacances

Procuration vote, élection

EN CAS D'URGENCE, appelez immédiatement le [17](tel:17) ou le [112](tel:112).

EN CAS DE DIFFICULTE à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.

N'hésitez pas à utiliser cet outil. Beaucoup d'infractions ont pu être réglées rapidement par ce biais.